

610374-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services d'assistance à la conception – Programmations culturelle et architecturale de la Maison-musée Salvatore Adamo et encadrement de la mission d'auteur de projet

OJ S 171/2026 04/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville de Mons

Adresse électronique: veronique.trenchant@ville.mons.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Programmations culturelle et architecturale de la Maison-musée Salvatore Adamo et encadrement de la mission d'auteur de projet

Description: Le présent marché a pour objectif de désigner un-e spécialiste des programmations culturelle et architecturale, afin d'accompagner la traduction opérationnelle du projet de la Maison Salvatore Adamo en un lieu muséal et culturel à forte vocation touristique. Il s'agira de définir les orientations, usages et fonctionnalités permettant d'articuler, au sein du bâtiment et de ses abords, une double ambition : la valorisation patrimoniale et la mise en œuvre d'un musée vivant, dont la dynamique repose sur la programmation artistique et l'accueil de créateurs. Les prestations attendues intégreront également une expertise en concertation et en gouvernance collaborative, en vue d'assurer l'ancrage territorial du projet et la valorisation de la création musicale locale. L'équipe doit se composer au minimum de : >un ARCHITECTE ou INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE >un EXPERT EN INGENIERIE CULTURELLE >un EXPERT EN INTELLIGENCE COLLECTIVE Le présent marché est divisé en 5 "volets" et c'est un marché à tranches ferme et conditionnelles. La tranche ferme porte sur le volet 1, le volet 2, 3, 4 et 5 étant des tranches conditionnelles et sont donc susceptibles de ne pas être commandées par le pouvoir adjudicateur en fonction de l'évolution du projet, de ses possibilités financières ou pour toute autre raison qui lui est propre. Le prestataire de service est avisé que le Pouvoir Adjudicateur est susceptible d'interrompre la mission après chacune des phases pour des raisons qui lui sont propres, sans qu'il en résulte pour lui aucune indemnité.

Identifiant de la procédure: eb0c1baf-9fb6-4dfe-a24f-a6432a701c43

Identifiant interne: PPP0EX-4761/6714/E/2026/771.160.00VT

Type de procédure: Autre procédure en une seule étape

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79933000 Services d'assistance à la conception

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. Celle-ci se déroulera en présence de Monsieur Jean-Pol BOURDON ou de son délégué, ainsi que Monsieur Xavier Roland ou son délégué. Un contact au préalable est obligatoire pour fixer la date de visite auprès de Madame Véronique TRENCHANT (065/ 40 56 26).

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Programmmations culturelle et architecturale de la Maison-musée Salvatore Adamo et encadrement de la mission d'auteur de projet

Description: Le présent marché a pour objectif de désigner un-e spécialiste des programmations culturelle et architecturale, afin d'accompagner la traduction opérationnelle du projet de la Maison Salvatore Adamo en un lieu muséal et culturel à forte vocation touristique. Il s'agira de définir les orientations, usages et fonctionnalités permettant d'articuler, au sein du bâtiment et de ses abords, une double ambition : la valorisation patrimoniale et la mise en œuvre d'un musée vivant, dont la dynamique repose sur la programmation artistique et l'accueil de créateurs. Les prestations attendues intégreront également une expertise en concertation et en gouvernance collaborative, en vue d'assurer l'ancrage territorial du projet et la valorisation de la création musicale locale. L'équipe doit se composer au minimum de : >un ARCHITECTE ou INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE >un EXPERT EN INGENIERIE CULTURELLE >un EXPERT EN INTELLIGENCE COLLECTIVE Le présent marché est divisé en 5 "volets" et c'est un marché à tranches ferme et conditionnelles. La tranche ferme porte sur le volet 1, le volet 2, 3, 4 et 5 étant des tranches conditionnelles et sont donc susceptibles de ne pas être commandées par le pouvoir adjudicateur en fonction de l'évolution du projet, de ses possibilités financières ou pour toute autre raison qui lui est propre. Le prestataire de service est avisé que le Pouvoir Adjudicateur est susceptible d'interrompre la mission après chacune des phases pour des raisons qui lui sont propres, sans qu'il en résulte pour lui aucune indemnité.

Identifiant interne: E/2026/771.160.00VT_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79933000 Services d'assistance à la conception

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 886, Avenue Maréchal Foch

Ville: Jemappes

Code postal: 7012

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Maison Adamo

5.1.3. Durée estimée

Durée: 280 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description du critère de sélection: Afin de permettre au pouvoir adjudicateur d'évaluer sa capacité professionnelle, le soumissionnaire fournira une brève note décrivant l'équipe qu'il propose et les compétences de ses membres (Le dossier se composera de maximum 4 pages équivalent A4 recto verso). Plus spécifiquement, il présentera, pour chacune des disciplines requises au sein du présent marché, le partenaire qui en aura la charge, ainsi que son statut au sein de l'équipe soumissionnaire (membre de l'association momentanée, sous-traitant...). Il indiquera également, de manière succincte, la qualification professionnelle des membres du personnel de ce partenaire afin d'en justifier la capacité à exécuter le marché ainsi que toute compétence spécifique ou formation complémentaire dont dispose le partenaire et qu'il juge utile dans la réalisation de la mission. Outre le rôle joué par chaque partenaire, la note soulignera la complémentarité entre ceux-ci et les éventuelles collaborations menées au cours de ces trois dernières années. Les titres d'études (diplômes conformes à la loi belge ou équivalents européens pour le personnel étranger, utiles et pertinents pour la mission) et curriculum vitae (mentionnant l'expérience professionnelle utile pour la mission) de chaque intervenant seront annexés à la note. Niveau(x) minimal(aux) : L'équipe doit se composer au minimum de : >un ARCHITECTE ou INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE >un EXPERT EN INGENIERIE CULTURELLE >un EXPERT EN INTELLIGENCE COLLECTIVE Niveau(x) minimal(aux): L'équipe doit se composer au minimum de : >un ARCHITECTE ou INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE >un EXPERT EN INGENIERIE CULTURELLE >un EXPERT EN INTELLIGENCE COLLECTIVE

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire fournira une liste des principaux services exécutés au cours des 3 dernières années - délai prolongé jusqu'à 10 années pour les sections a) et b) - en matière de : a) Programmation architecturale visant la transformation d'un lieu en un espace muséal et culturel à forte vocation touristique. Le candidat fournira deux références attestant de son expérience à repenser un lieu en espaces complémentaires et articulés à forte vocation touristique. Les études de programmations fonctionnelles et techniques présentées concerneront des projets dont le coût de d'aménagement (hors études et scénographie) est supérieur ou égal à 1 million d'euros TVAC. Pour chaque référence, le candidat fournira un descriptif du projet à opérationnaliser, une synthèse des programmations fonctionnelles et techniques réalisées et les justificatifs des choix posés pour satisfaire les attentes du commanditaire. Il précisera la localisation, l'estimatif des travaux à réaliser pour la transformation du lieu, le destinataire public ou privé des services et la date de notification et de fin de sa mission. (Le dossier se composera de max 6 pages A4 recto-verso) Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un opérateur privé, par une attestation de l'opérateur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Afin de

garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis ces dix dernières années seront être pris en compte par le pouvoir adjudicateur (cf. article 68 §4 b de l'Arrêté royal du 18 avril 2017). Niveau(x) minimal(aux): L'architecte ou l'ingénieur civil architecte doit disposer d'au moins 2 références en programmations fonctionnelles et techniques de lieux repensés en espaces complémentaires et articulés à forte vocation touristique réalisées au cours des 10 dernières années. Les études menées concernent des projets dont le coût de réaménagement est supérieur ou égal à 1 million d'euros TVAC. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations de satisfaction.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: b) Ingénierie culturelle : Le candidat fournira deux références attestant de son expérience à mener une étude de faisabilité d'un projet culturel à ancrage territorial dont la réalisation a engendré un coût d'investissement supérieur à 1 million d'euros TVAC. Pour chaque référence, le candidat fournira un dossier reprenant un descriptif du projet à étudier, une carte d'identité des ambitions culturelles qui ont été définies en termes de visions culturelles, de fonctions à développer, de publics cibles...) et la méthodologie déployée pour y parvenir. (Le dossier se composera de maximum 6 pages A4 recto-verso) Il précisera la localisation du projet, le coût effectif des travaux pour la réalisation du projet, le destinataire public ou privé des services et la date de notification et de fin de sa mission. (maximum 6 pages équivalent A4 recto- verso). Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis ces dix dernières années seront être pris en compte par le pouvoir adjudicateur (cf. article 68 §4 b de l'Arrêté royal du 18 avril 2017). Niveau(x) minimal(aux): L'expert en ingénierie culturelle doit disposer d'au moins 2 références en stratégie et programmation culturelles de lieux à ancrage territorial réalisées au cours des 10 dernières années. Les études menées concernent des projets dont le coût de réaménagement/construction est supérieur ou égal à 1 million d'euros TVAC. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations de satisfaction.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: c) Intelligence collective : Le candidat fournira deux références attestant de sa capacité à déployer une approche collaborative pour atteindre un objectif commun et développer des solutions innovantes et plus efficace. Pour chaque référence, le candidat fournira un dossier reprenant un descriptif de la problématique à résoudre, des objectifs fixés, de la méthode de travail mise en place, le profil des participants et des résultats obtenus, le destinataire public ou privé des services et la date de notification et de fin de sa mission.(Le dossier se composera de maximum 2 pages équivalent A4 recto-verso). Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau(x) minimal(aux): L'expert en intelligence collective doit disposer d'au moins 2 références réalisées en animation en intelligence collaborative au cours des 3 dernières années. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations de satisfaction.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion

visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * En cas de groupement sans personnalité juridique, chacun de ses membres est invité à se conformer et à présenter les documents exigés ci-après. 1) Pour les soumissionnaires belges Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Il s'agit là d'une déclaration sur l'honneur implicite qui ne constitue qu'une dispense temporaire de production des documents permettant de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion. 2) Pour les soumissionnaires étrangers Le Pouvoir adjudicateur n'ayant pas accès gratuitement aux moyens lui permettant de vérifier la situation personnelle des soumissionnaires étrangers, ceux-ci devront remettre un certificat délivré par l'autorité compétente de la nationalité du soumissionnaire concerné attestant que celui-ci : - est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi - est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où il est établi Si l'attestation précitée n'est pas délivrée dans le pays concerné, elle peut être remplacée par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance. Sauf s'il s'agit d'un document officiel émanant d'une autorité publique et rédigé dans une des langues officielles de la Belgique, le soumissionnaire joint à son offre la traduction des attestations et document précités. Le pouvoir adjudicateur réclamera au soumissionnaire belge ou étranger susceptible d'être désigné un extrait récent du casier judiciaire celui-ci ne pouvant obtenir ce document par ses propres moyens. Le caractère récent de ce document est établi dans la mesure où celui-ci date de moins de 6 mois par rapport à la date de dépôt des candidatures/ offres. Dans les limites des dispositions relatives au droit d'accès inscrites dans le présent cahier spécial des charges et le respect du principe général d'égalité des candidats/soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats ou soumissionnaires à compléter ou expliciter les documents, attestations, etc.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Méthodologie

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4761/EX/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 19/10/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Pôle Muséal

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville de Mons

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville de Mons

Numéro d'enregistrement: BE0207656808

Adresse postale: Grand Place, 22

Ville: Mons

Code postal: 7000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Point de contact: Véronique TRENCHANT

Adresse électronique: veronique.trenchant@ville.mons.be

Téléphone: +32 65405626

Télécopieur: +32 65405649

Adresse internet: <http://www.mons.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Pôle Muséal

Numéro d'enregistrement: Cfr Ville

Adresse postale: Rue neuve 8

Ville: Mons
Code postal: 7000
Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Pays: Belgique
Point de contact: Xavier ROLAND
Adresse électronique: xavier.roland@ville.mons.be
Téléphone: +32 65405300
Adresse internet: <http://www.polemuseal.mons.be/fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat
Numéro d'enregistrement: BE0931814266
Adresse postale: Rue de la Science, 33
Ville: BRUXELLES
Code postal: 1040
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: info@conseildetat.be
Téléphone: +32 22349611
Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736
Ville: Antwerpen / Anvers
Code postal: 2000
Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Pays: Belgique
Adresse électronique: info@3p.eu
Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0005

Nom officiel: FPS Policy and Support
Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647
Ville: Brussels
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

92ab0be0-9afc-4cff-aadf-bb55609eb9e9-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Il est porté à la connaissance des opérateurs économiques que, nonobstant la publication du présent marché au niveau européen, aucun Document Unique de Marché Européen (DUME) n'est requis dans le cadre de cette procédure. Le cahier spécial des charges ne prévoit pas la production d'un DUME et les soumissionnaires ne sont dès lors pas tenus de compléter ou de joindre ce document à leur offre. En raison des paramètres techniques de la plateforme e-Procurement applicables aux marchés publiés au niveau européen, un message ou une invitation à compléter un DUME peut toutefois apparaître lors du dépôt de l'offre. Les soumissionnaires sont invités à ne pas tenir compte de ce message et à déposer leur offre conformément aux exigences du cahier spécial des charges. L'absence de DUME ne constituera pas un motif d'irrégularité de l'offre. Toutes les autres dispositions du cahier spécial des charges et de l'avis de marché demeurent inchangées.

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 7f6a4a5a-4267-4a76-b55b-541148af4c73 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 02/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 02/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 610374-2026

Numéro de publication au JO S: 171/2026

Date de publication: 04/09/2026